

## **Infos visiteurs**

La commune dispose de 100 emplacements situés sur la grande rue ou rue du général leclerc (plan emplacements en pj)

Buvette place Piza : boissons et restauration possible

Toilettes dans l'enceinte de la Mairie (accès par la cour)

Poubelles disponibles au niveau de la place Piza, ne rien jeter sur la chaussée

Les visiteurs sont invités à stationner en respectant les interdictions, à ne pas stationner sur les trottoirs, à ne pas gêner la circulation à double sens, ni à gêner les accès aux vignes.

Le stationnement est interdit rue de Macô, place Philbert et rue des Guides. Il est autorisé rue des Plantes, rue des Roises et place Boisseau, uniquement sur les emplacements matérialisés au sol.

## **INFORMATIONS circulation et stationnement**

La Grande rue ou rue du Général Leclerc sera fermée de la place Boisseau jusqu'à la rue de Macô

Modification de la circulation :

**Si vous venez de Châlons sur Vesle ou de Trigny**

**itinéraire obligatoire .**

rue des Guides, place Philbert, rue de la Jacquette, rue des Plantes et rue de Macô.

Si vous venez de Merfy, même trajet en sens inverse

Le stationnement et la circulation Grande rue ou rue du Général Leclerc seront donc interdits lors de cette journée de 6h à 18h.

Seuls les exposants pourront circuler Grande rue ou rue du Général Leclerc pour vider leurs véhicules au niveau de leurs emplacements réservés jusqu'à 7h dernier délai.

Le stationnement sera également interdit place de la source Ferrugineuse et place Piza.

## **INFOS EXPOSANTS**

Chaque emplacement mesure 3 mètres linéaires sur 1 mètre de profondeur.

Le tarif d'un emplacement pour un particulier est de 6€.

Pour un professionnel, il est de 34€ l'emplacement. (les professionnels de la restauration ne sont pas acceptés)

**démarche à suivre :**

**pour réserver un ou plusieurs emplacements :**

[www.chenay.fr](http://www.chenay.fr)

(onglet journal, réservation brocante - lien formulaire de réservation dans plus d'informations) ou

(onglet agenda, brocante - lien formulaire de réservation dans plus d'informations).

Traitement de votre demande, un mail de réponse vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Pensez toujours à vérifier dans vos spams (messages indésirables), la réponse pouvant ne pas être dans la boîte de réception de votre messagerie.

Si votre réservation est acceptée, vous devrez pour la confirmer envoyer

### 1. Si vous réglez par chèque bancaire

les informations et documents suivants :

- vos nom et prénom, adresse si différente de celle qui figure sur votre pièce d'identité
- la copie recto-verso de votre pièce d'identité
- L'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée
- un chèque à l'ordre du comité des fêtes de Chenay

à l'adresse précise suivante :

**boîte aux lettres du comité des fêtes de Chenay  
brocante 2024  
42, rue du Général Leclerc  
51140 Chenay**

pour les personnes déposant leur courrier à Chenay :

la boîte aux lettres du comité est située à droite du panneau d'affichage près de la grille de la mairie.

Ou

### 2. Si vous réglez par virement (rib - iban du comité en pièce jointe)

les informations et documents suivants par mail:

- vos nom et prénom, adresse si différente de celle qui figure sur votre pièce d'identité
- la copie (photo ou scan) recto-verso de votre pièce d'identité
- Le scan de L'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée

N'oubliez pas d'effectuer votre virement

dès réception de votre courrier ou de votre mail et du virement et après vérification, un mail de confirmation vous sera adressé, accompagné de toutes les informations nécessaires.